UM5-FLSH RABAT

Gouv AT - Dév GeR

GOUVERNANCE AMENAGEMENT DES TERRITOIRES DEVELOPPEMENT LOCAL ET REGIONAL GESTION DES RESSOURCES

EduBioMed

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

جامعة محمد الخامس بالرباط
كلية الآداب والعلوم الإنسانية
Mohammed V University of Rabat
Faculty of Letters & Human Sciences

Préservation et valorisation des ressources Naturelles et l'économie sociale et solidaire

Cas de la Réserve de Biosphère Intercontinentale Méditerranéenne

Réalisée par:

SOUKAINA BOUZIANI

Encadré par

Prof. Lahoucine AMZIL, FLSH – UMR5

Prof. Attouch Hicham, FSJES – UM5R

Mme Sonia ADERGHAL, Délégation de Tourisme Tétouan

La Réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée

La Réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée (RBIM) est une réserve de biosphère transfrontière située entre le sud de l'Espagne et le nord du Maroc reconnue par l'Unesco le 25 octobre 2006.

La réserve de biosphère intercontinentale de la méditerranée

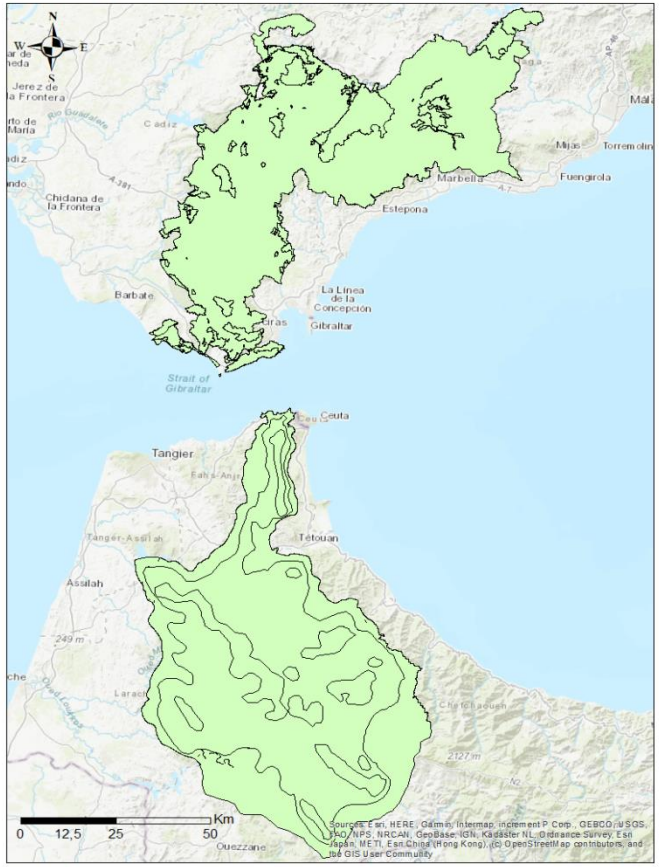

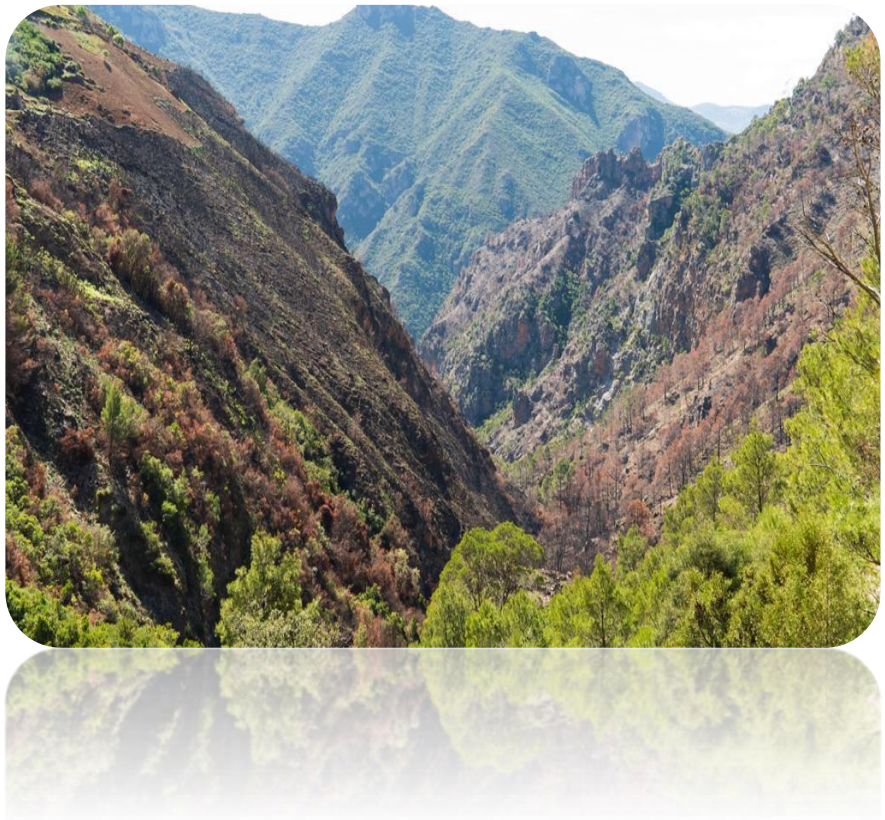

La réserve est située au niveau du détroit de Gibraltar et incorpore une partie de la Mer Méditerranée. Ainsi, elle est la première réserve de biosphère reliant deux pays séparés par une mer

La Réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée

La Réserve de Biosphère Intercontinentale Méditerranéenne, reconnue par l'UNESCO comme première réserve de biosphère à cheval sur deux continents. La zone abrite également le Parc National de Talassemtane, le pays d'accueil touristique de Chefchaouen et le projet de Parc Naturel de Bouhachem

Caractéristiques de la RBIM:

- ✓ Grande diversité géologique et biologique
- ✓ Splendide référentiel historique et culturel
- ✓ Un lieu d'échange naturel et socioculturel
- ✓ Un potentiel humain élevé
- ✓ Grande diversité de paysages et de ressources ayant un trait commun entre les deux rives

La Réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée

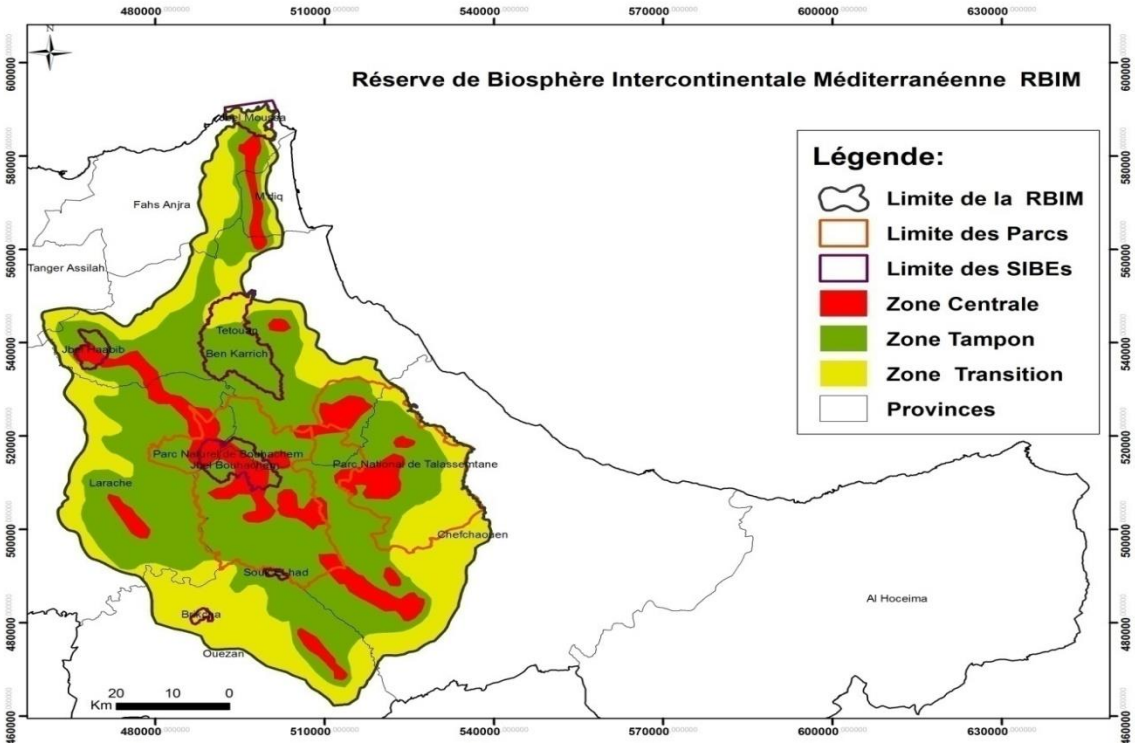

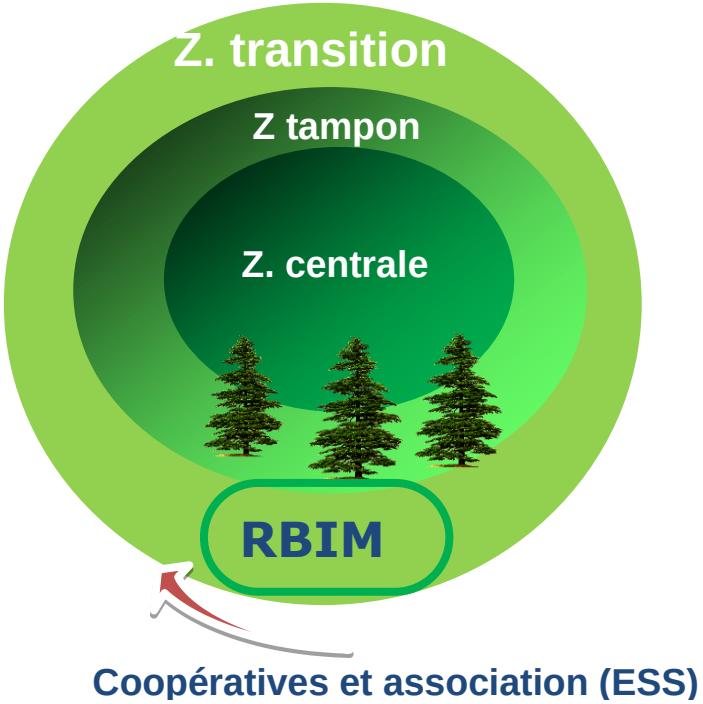

La réserve de biosphère (RBIM) combine trois fonctions complémentaires :

- Conservation – Contribuer à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la variation génétique
- Développement – Encourager un développement économique et humain durable des points de vue socioculturel et écologique
- Appui logistique – Fournir des moyens pour des projets de démonstration et des activités d'éducation environnementale et de formation, de recherche et de surveillance continue sur des problèmes locaux, régionaux, nationaux et mondiaux de conservation et de développement Durable

La Réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée et l'économie sociale et solidaire

Les différentes approches de L'ESS

La stratégie 2010-2020

- Renforcer et harmoniser l'action publique en faveur de l'économie sociale et solidaire, aussi bien au niveau national que régional ;
- Faciliter l'émergence d'une économie sociale et solidaire performante et structurée capable de jouer pleinement son rôle dans la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion
- Contribuer à un développement territorial intégré fondé sur l'exploitation rationnelle et la valorisation des richesses et des potentialités locale

Les Acteurs de l'ESS

- L'implication de la population au processus de développement
- La dynamisation des initiatives locales de développement socioéconomique
- Sensibiliser le citoyen a la sauvegarder de l environnement
- Développer et promouvoir le tourisme rural
- Améliorer les conditions de vie de la population par des projets de développement durable

La Réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée et l'économie sociale et solidaire

Nouvelle Stratégie Nationale de l'ESS 2018-2028

- augmenter et rendre visible la participation de l'ESS au PIB et sa contribution en matière de création de L'emploi

- Assurer l'ancrage institutionnel et territorial du secteur de l'ESS et Favoriser la convergence et la synergie des politiques publiques dédiées au développement de l'ESS ;

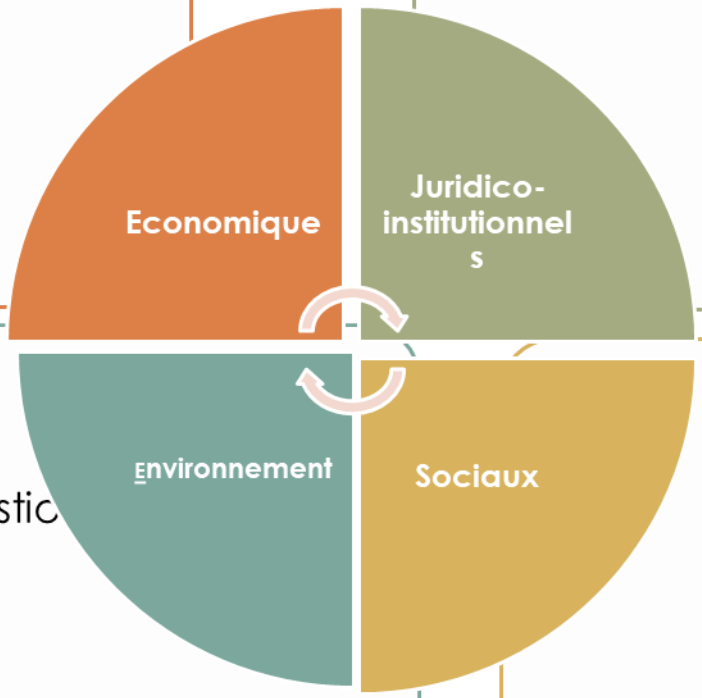

- participer à la bonne gestio et à la préservation des ressources naturelles

- promouvoir la qualité de vie et améliorer la situation sociale de la population œuvrant dans ce secteur notamment par la couverture sociale;

La Réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée et l’économie sociale et solidaire

Localisation de la zone d’étude

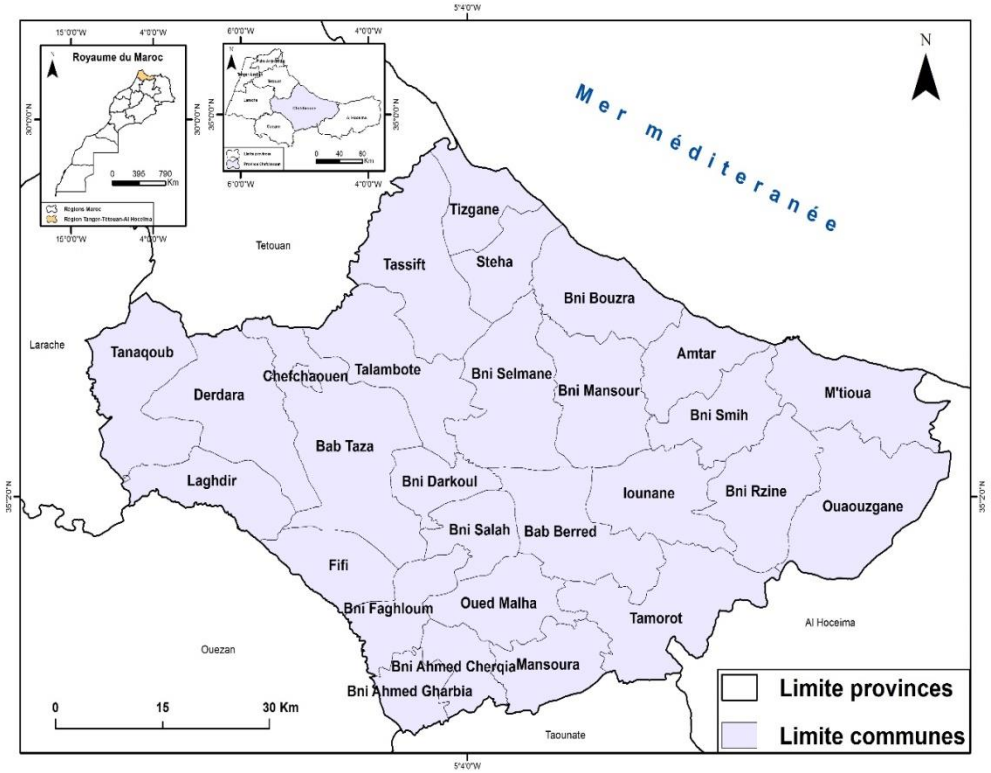

Répartition et importance de la superficie de la RBIM par province

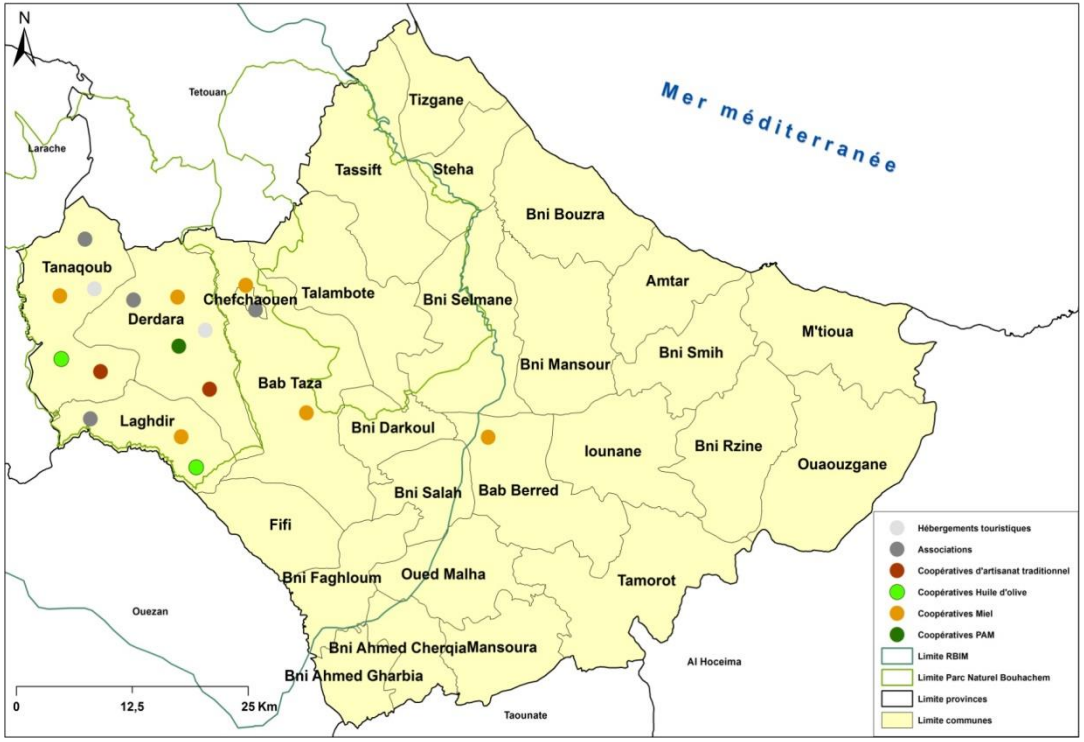

La Réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée et l'économie sociale et solidaire

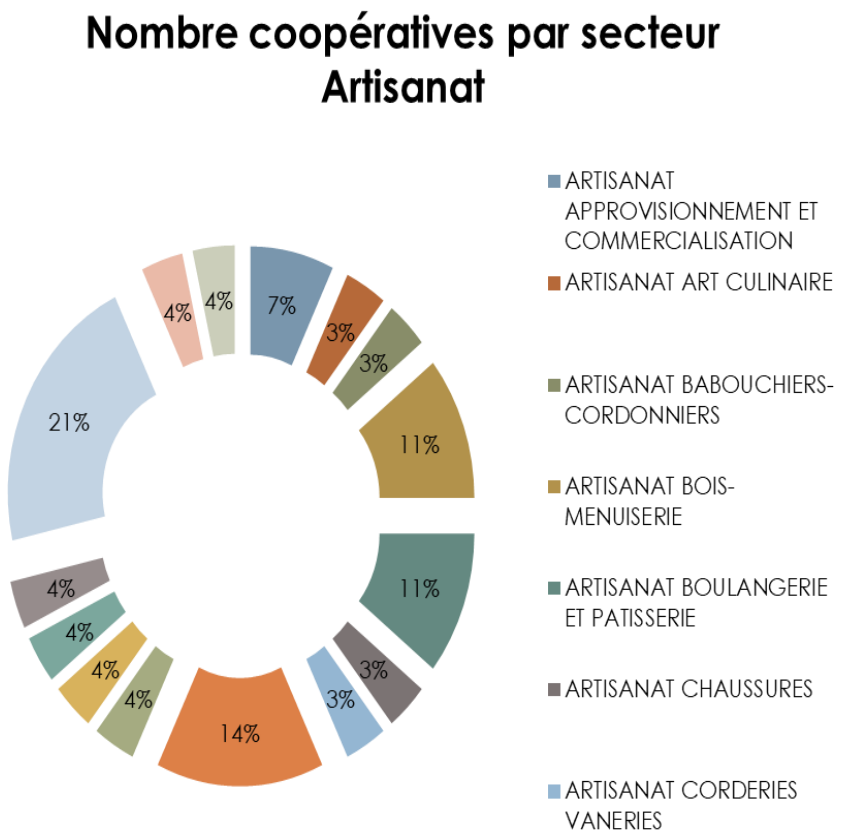

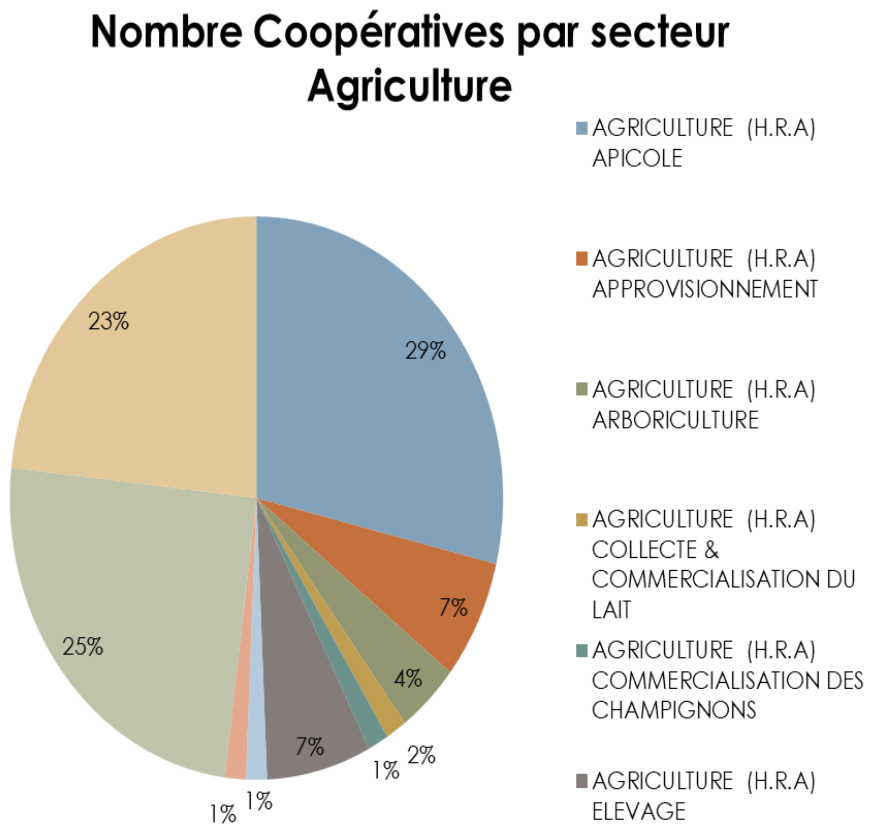

La Réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée et l'économie sociale et solidaire

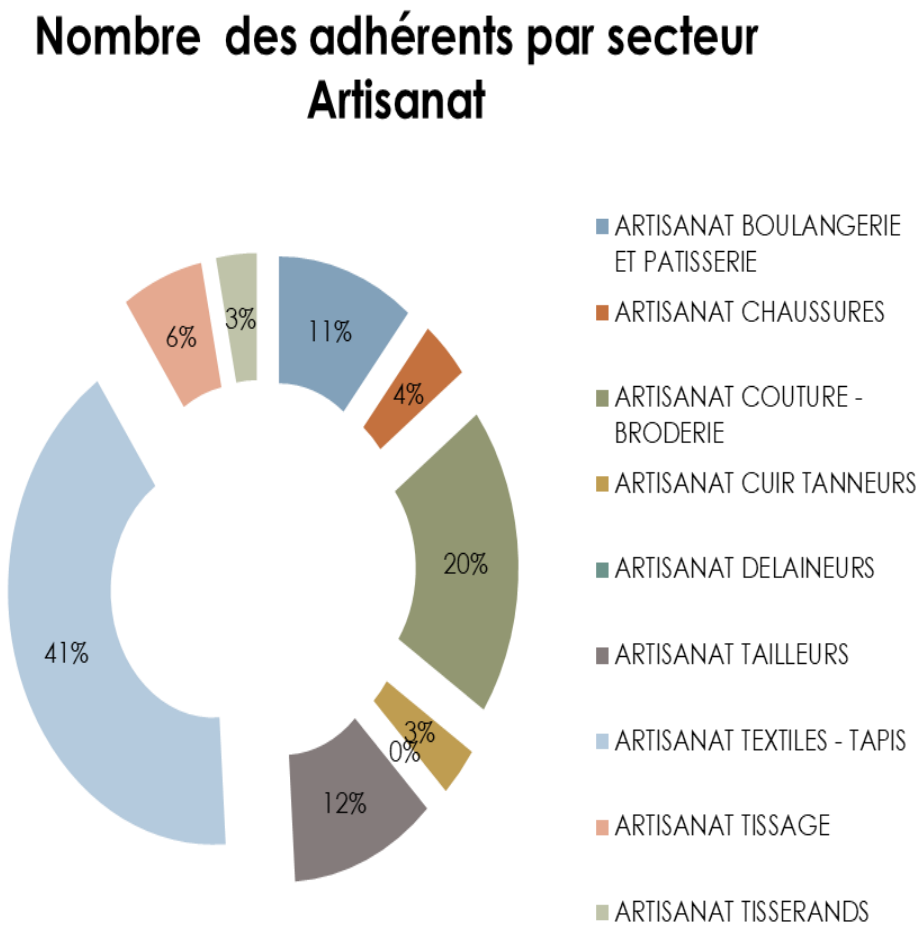

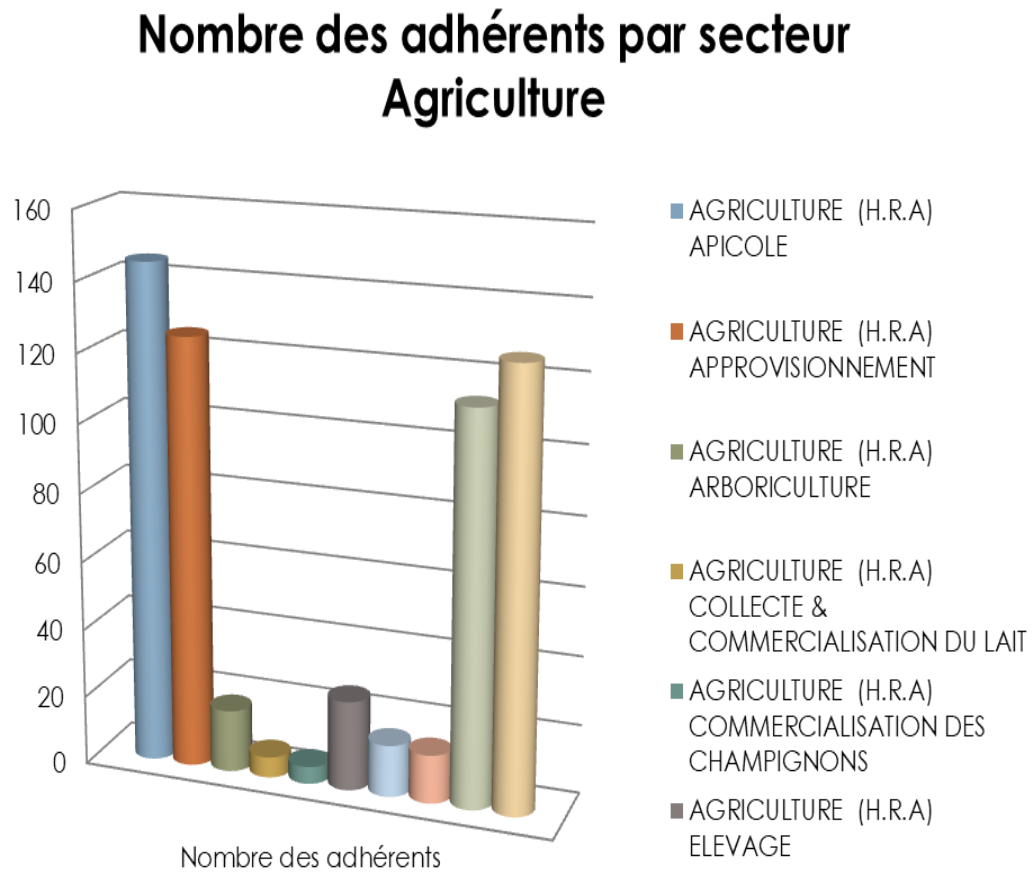

La Réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée et l'économie sociale et solidaire

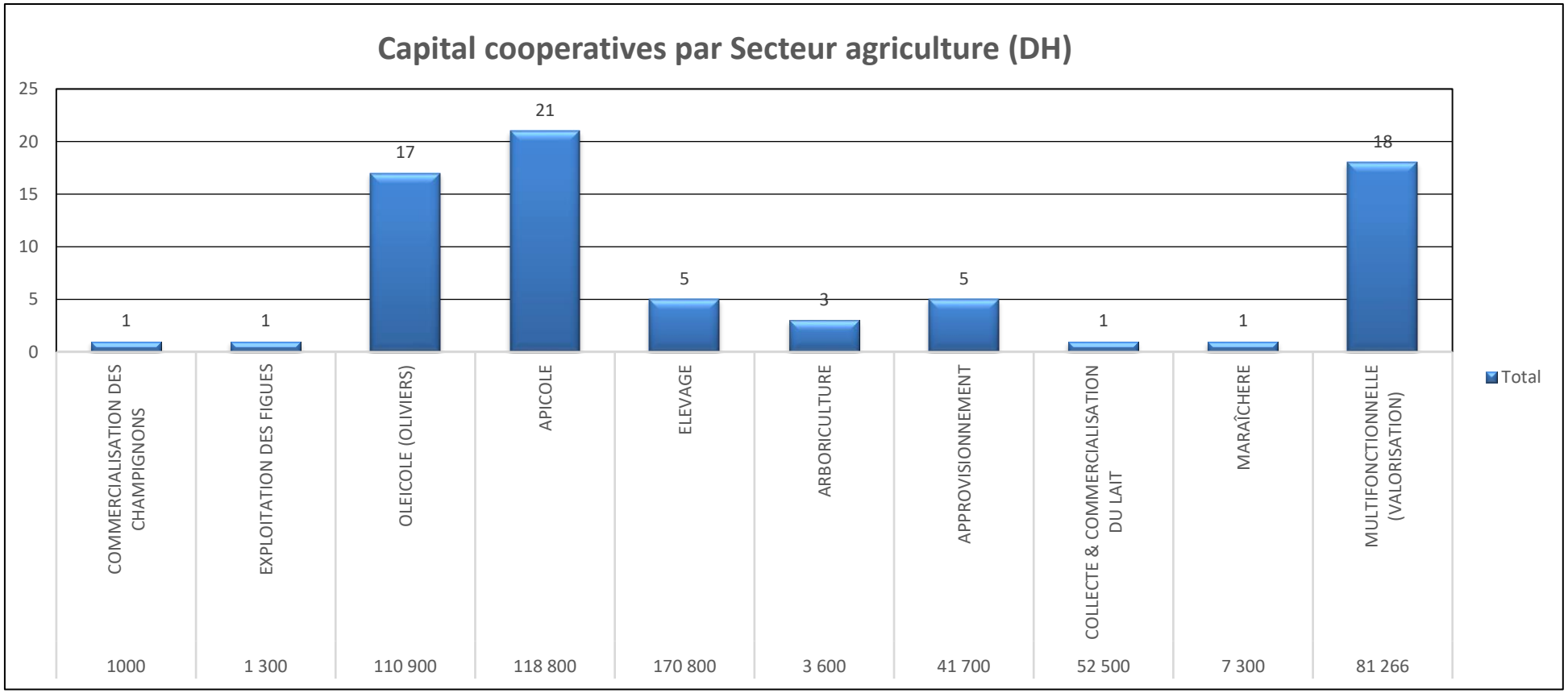

Proposition d’un projet dans la RBIM : création d’un nouveau label

Un label est un Marque syndicale protégée, qui atteste qu'un produit a été fabriqué conformément aux conditions de travail prévues par la loi ou la convention collective (Jur. 1974) .Ou bien est un Marque distinctive créée par un syndicat professionnel ou un organisme parapublic et apposée sur un produit commercialisé pour en garantir la qualité, voire la conformité avec des normes de fabrication`` (Bern.-Colli Extr. 1976).

Le Label **Eco – Mab** label officiel[1] est basé sur un cahier des charges élaboré de manière participative par des étudiants de L’Université Med 5 et des experts dans le domaine de l'ESS et de l'environnement. Le Label Eco – Mab est composé de deux organismes indépendants: un pôle "communication" chargé de mettre en avant les organismes labellisés, et un comité de labellisation chargé de réaliser les contrôles de conformité et de décider de l'éligibilité des structures désireuses d'obtenir le Label.

Eco-Mab

[1] Labels officiels: Ce sont des systèmes de reconnaissance de la qualité environnementale des produits, gérés par les autorités publiques. Les contrôles sont effectués par des organismes externes, indépendants et généralement accrédités. L'accréditation garantit la fiabilité et la qualité des contrôles. Il s'agit de systèmes volontaires : seuls les producteurs qui le souhaitent soumettent leurs produits à l'étiquetage. (es.cahiers-developpement-durable.be/outils/logos-labels-et-pictogrammes/)

Proposition d'un projet dans la RBIM : création d'un nouveau label

Nom: Eco-Label, "Economy, Man and biosphere"

Signification : Ce label est le signe de reconnaissance officiel de la biosphère qui doit obligatoirement produire et consommer dans les limites de la biosphère (RBIM) .Il est basé sur la valorisation des ressources naturelles.

Le Cahier des Charges

Condition I

Des statuts inscrits dans la Loi ESS du 31 juillet 2014 :

- Association
- Coopérative
- Entreprise sociale

Condition II

L'entreprise sociale (Association , coopérative) doit avoir pour objectif principal la recherche d'une utilité sociale :

- Soutien aux personnes en situation de fragilité
- La lutte contre l'exclusion et les inégalités
- L'Éducation À La Citoyenneté
- Préservation et / ou développement du lien social
- Maintenir et / ou renforcer la cohésion territoriale
- Contribution au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative
- Gestion des ressources et économie d'énergie
- Commercialisation des produits locaux en favorisant les circuits courts et les initiatives locales
- Responsabilité écologique
- Favoriser les circuits courts pour faciliter l'accès aux productions du territoire et offrir la garantie de consommer des produits sains, de qualité et respectueux de l'environnement
- Le Marché Engagé facilite les échanges entre les producteurs et les consommateurs et garantit ainsi le circuit court. Le label engage également à une gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage.
- Identifier les commerçants inscrits dans une démarche de responsabilité environnementale, favoriser de nouveaux comportements de consommation plus durables et responsables.

Proposition d’un projet dans la RBIM : création d’un nouveau label

Condition III

- Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, partenaires, employés et parties prenantes aux réalisations de l'entreprise

Condition IV

- Les bénéfices sont principalement consacrés à l'objectif de maintenir ou de développer l'activité de la coopérative
- Création la solidarité entre les coopératives
- Education , La sensibilisation d’importances des ressources naturelles du RBIM
- L’exploitation et production de façon rationnelle et prend en considération la valorisation des ressources du RBIM
-

Condition V

- Démarche(s) éco-responsable(s)
- La transparence

Condition VI`

- Ancrage territorial